

qu'il il y a deux partis dans le Bas-Canada, et que selon lui l'un de ces partis est outré dans ses opinions et sous l'influence de l'ultramontanisme. Un autre parti existe dans la province, le parti libéral, le parti de ses meilleurs amis. Sur quoi roule notre discussion ? sur le prétendu fait que l'honorable directeur-général des Postes aurait injurié l'église catholique et l'aurait couverte de son mépris. Le discours contient-il rien de semblable ? Y a-t-il un homme de sens commun qui puisse supposer que quelqu'un se rendrait à une assemblée publique pour y maltraiter ses propres amis—que l'honorable ministre irait injurier le grand corps des catholiques sur lesquels il s'appuie et qui l'ont toujours supporté. L'habile discours du député de Charlevoix a évidemment fait impression sur la Chambre ; mais son seul but était de faire ce que font assez bien les journaux à l'extérieur—c'est-à-dire jeter de la poudre aux yeux du peuple. Il en est du discours de l'honorable directeur-général des Postes comme de cet article de l'acte concernant la Cour Suprême qui a fait le tour de la presse conservatrice. Il en est de même de la résignation de M. Cartwright il y a quelques jours. De fait, on a tout aussi bien raison de croire que l'honorable représentant de Shefford soit allé dans le Bas-Canada insulter les catholiques. Celui qui a une telle idée de ce discours se méprend grandement sur son vrai sens ; et bien que la Chambre puisse peut-être trouver agréable une discussion sur l'orangisme et autres sujets de cette nature quelque peu intéressants au commencement d'une session, personne ne peut en attendre aucun bon résultat.

M. WORKMAN—Je ne désire pas occuper la Chambre de ma personne, mais l'honorable député de Hastings-Est (M. White) a dit quelques paroles à mon sujet. Je sors à peine d'une lutte politique acharnée. La division électorale que j'ai l'honneur de représenter se compose moitié de protestants, moitié de catholiques. Je suis un protestant extrême ; il est probable que mes opinions religieuses vont dans le sens protestant aussi loin que celles de l'honorable député de Terrebonne dans le sens catholique.

M. MASSON—Je nie tout à fait la chose.

M. WORKMAN.—Très-bien ; je ne mentionne cette question de religion que pour l'explication que j'ai à donner. Il est très-vrai qu'un ou deux ennemis politiques acharnés m'ont lancé dans les journaux quelques attaques qui sont tombées d'elles-mêmes et n'ont produit aucun résultat. C'est avec beaucoup de plaisir en vérité que je puis dire que mes concitoyens catholiques romains, tant franco-canadiens qu'irlandais, m'ont supporté avec une unanimité et une sincérité de sentiment pour lesquelles j'ai la plus profonde gratitude. C'est grâce à leurs efforts que je suis en cette Chambre à l'heure qu'il est, et je puis dire que le collège que je représente est entièrement exempt d'intolérance religieuse. Je regrette que cette question ait été amenée devant cette Chambre. Quant au discours de l'honorable directeur-général des Postes, aucun de vous n'est parfait et chacun peut dans un discours prononcer des paroles qu'il ait à regretter. Il serait peut-être préférable que le discours n'eût jamais été fait, mais je crois que l'opposition est enchantée de pouvoir s'en emparer dans l'espoir de s'en servir pour faire tort au gouvernement.

Sur cette question de religion, j'ai la plus entière confiance dans le gouvernement du jour. Je suis sûr que tant que l'honorable ministre qui conduit les travaux de cette Chambre présidera le Conseil, chaque religion sera traitée avec la justice et l'impartialité à laquelle elle a droit.

L'honorable député de Hastings-Est a prétendu que j'avais employé mon influence pour faire porter contre mon adversaire l'accusation de faire partie de la franc-maçonnerie. Je désire déclarer que je ne connaissais rien de cette accusation, ni de la publication qui en a été faite.

M. WHITE—Je n'ai pas dit cela.

M. WORKMAN—Je vous demande pardon ; vous avez dit le député de Montréal-Ouest.

M. WHITE—J'ai dit que cette accusation a été portée dans l'intérêt du député de Montréal-Ouest.

M. WORKMAN—J'accepte l'explication, et n'occuperai pas davantage l'attention de cette Chambre.

M. RYMAL—Les catholiques romains, M. l'Orateur, forment dans le pays un corps important et trop puis-